Construction (Bachelier professionnalisant)

RÉF | 4762

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de ces études, vous serez à même d'analyser et de contribuer à résoudre les problèmes techniques et humains liés à la fonction et capable de communiquer de façon professionnelle sur ces problématiques.

Le bachelier en construction exerce une fonction à caractère technique ou technico-commercial, dans un bureau d'études ou sur chantier, dans les domaines liés à la construction, soit en génie civil soit en bâtiment.

Programme

Le programme est constitué d'unités d'enseignement réparties sur 3 niveaux :

- **niveau 1** : Mathématiques orientées construction - Dessin technique et DAO - Résistance des matériaux - Stage d'insertion professionnelle - Etude des sols et des matériaux de construction - Informatique appliquées aux sciences et aux technologies : initiation aux réseaux - Communication et gestion - Sensibilité en matière de sécurité-santé sur les chantiers temporaires et mobiles
- **niveau 2** : Bureau d'études d'architecture - Hydraulique générale - Topographie - Voie de communication - Stabilité - Stage d'intégration professionnelle - Informatique appliquée aux sciences et aux technologies : exploitation et intégration de logiciels
- **niveau 3** : Législation de la construction - Hydraulique appliquée - Métré-planning - Organisation de chantier du bâtiment - Techniques spéciales du bâtiment - Stage professionnel - Travail de fin d'études

Certains cours peuvent être suivis indépendamment pendant l'année, pour autant qu'ils ne nécessitent pas de prérequis particuliers.

Pour plus d'information sur le programme, consultez cette page.

Bachelier professionnalisant de l'Enseignement supérieur de

Certification(s) visée(s) promotion sociale correspondant au titre délivré par l'Enseignement supérieur de plein exercice

Type de formation Enseignement de promotion sociale

ORGANISATION

Durée 3 années

Horaire lundi mardi mercredi jeudi vendredi de 18h à 21h30
+ certains samedis durant l'année

Début Septembre 2024 1 fois par an (en septembre)

Coût voir site internet de l'école

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir au moins 20 ans.
Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice* (CESS) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Pas de test d'admission organisé. Les personnes n'ayant pas le CESS doivent d'abord suivre la formation d'une année d'"Assistant polyvalent du secteur de la construction", reconnue par le Fonds de formation professionnelle de la construction de Bruxelles, auprès de l'Institut Technique Supérieur Cardinal Mercier.

Attention : En dessous de 21 ans les candidats ne peuvent s'inscrire qu'à 36 ECTS (European Credits Transfert System) sur les 60 ECTS de la première année.

Remarques

Certains cours du 1er niveau sont organisés à l'Institut Technique Supérieur Cardinal Mercier (Boulevard Lambermont, 35 - 1030 Schaerbeek).
Disposer d'un ordinateur portable est un plus pour suivre les cours.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Participez à l'une des séances d'information obligatoires, à l'Institut technique supérieur Cardinal Mercier. La première aura lieu le mercredi 19 juin à 18h très précisément. Les suivantes reprendront à partir du 20 août.

Pour s'informer uniquement

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- consultez le site internet,
- prenez contact avec le secrétariat de l'établissement.

Organisme

Ateliers Saint-Luc
Rue d'Irlande 57 (Accès via le Forum Jean Cosse Rue d'Irlande, 58)
1060 Saint-Gilles
Tél: +32 2 537 36 45 (en semaine de 17h à 20h)
https://www.ateliers-stluc.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation